



Vice cache dans maison

Par toulouse54500

bonjour;nous avons fait l achat d une maison en aout 2011;apres instalation nous nius sommes apercu quil y avait de mauvaises odeur qui venez du sous sol,et de se fait le regard egout et a l interieur de la maison,les agent immobilier;ne nous ont rien montre;nous ne savions pas tout cela il se sont bien garde lors des visites de nous dire quil y avait un regard a l interieur de la maison que faire avec ses mauvaises odeurs que me conseillezvous ;il y a t il une action a mener envers les vendeurs ;car il me semble bien quil y a un vice cache cordialement

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement